

Réseau canadien autochtone du sida



Bourses de formation d'été : Évaluation finale du programme

Une composante du

Programme de renforcement des capacités en recherche
communautaire chez les personnes autochtones

Septembre 2001

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	iii
(1.0) Objectif du rapport	1
(2.0) Contexte du Programme de bourses de formation d'été	1
(3.0) Aperçu des partenaires du programme	2
(4.0) Énoncé de problème : répondre aux besoins au sein de la collectivité	3
(5.0) Programme de bourses de formation d'été : objectifs et indicateurs de succès	3
(5.1) Premier objectif de programme.	4
(5.2) Deuxième objectif de programme.	5
(5.3) Troisième objectif de programme.	5
(5.4) Quatrième objectif de programme.	6
(6.0) Personnel	6
(7.0) Objectifs généraux de l'évaluation	6
(8.0) Méthodologie	7
(8.1) Analyse des données	8
(9.0) Interprétations et conclusions	8
(9.1) Taux de réponse	8
(9.2) Réponses des membres du Comité d'examen	9
(9.3) Réponses des étudiants, des organismes et des conseillers pédagogiques	10
(10.0) Recommandations	23
(10.1) Recommandations principales	23
(10.2) Recommandations principales	24
(11.0) Restrictions de l'évaluation	25
Annexes	26
Bibliographie	41

Sommaire

Le présent rapport contient les résultats d'une évaluation des bourses de formation d'été, une composante du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones. Les bourses de formation d'été ont été conçues afin de perfectionner et d'améliorer les compétences en recherche des étudiants autochtones et d'accroître le nombre de chercheurs autochtones capables d'utiliser une approche communautaire dans le domaine de la recherche sur le VIH/sida. On s'attendait également à ce que les organismes autochtones locaux et régionaux de lutte contre le VIH/sida profitent des activités de recherche à court terme conçues pour renforcer leurs capacités de participation à la recherche communautaire. À cet égard, le Programme des bourses de formation d'été est une approche innovatrice dans le contexte du VIH/sida au Canada. Dans le contexte du VIH/sida, il s'agit du premier programme de bourses de formation offert aux étudiants du premier cycle qui se concentre sur la recherche communautaire et la collectivité autochtone.

Le Programme des bourses de formation d'été se composait de deux partenaires, le Réseau canadien autochtone du sida (RCAS) et la Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida (Division VIH/sida) de Santé Canada. Plusieurs objectifs clés de programme ont été déterminés conjointement :

- Accroître le nombre d'Autochtones entreprenant de la recherche communautaire en stimulant les étudiants du premier cycle à continuer leur programme d'études universitaires.
- Procurer, aux étudiants autochtones du premier cycle, de l'expérience et de la formation en recherche communautaire sur le sida qui est sûre du point de vue de la méthodologie, appropriée sur le plan culturel ainsi que respectueuse et pertinente pour la collectivité.
- Créer des partenariats réussis entre le monde universitaire et le mouvement autochtone du sida en encourageant les conseillers pédagogiques à participer au programme.
- Les organismes autochtones locaux de lutte antisida profiteront des initiatives de recherche communautaire à court terme sur le VIH/sida.

La méthodologie adoptée dès le départ était de nature participative. Les intervenants individuels ont reçu un exemplaire du questionnaire par courriel avant de réaliser une entrevue téléphonique. La première tâche de l'analyse des résultats consistait à compiler toutes les réponses des données quantitatives. Cela a été accompli en utilisant Microsoft Excel. Les données qualitatives ont été regroupées en catégories et on a assigné une étiquette à chaque catégorie, comme « recommandations » ou « faiblesses ou forces » du programme. Plusieurs recommandations principales ont découlé de l'analyse des données :

- Le Réseau canadien autochtone du sida a été capable d'appuyer les étudiants, les conseillers pédagogiques et les organismes autochtones dans la mise en oeuvre des bourses de formation d'été à un niveau local. Par conséquent, le RCAS devrait continuer à administrer le Programme des bourses de formation d'été.
- Les échéanciers pour l'annonce, la présentation de la demande et le projet de recherche à

l'échelle locale étaient tels qu'ils ont exigé une somme considérable de travail et des efforts concentrés sur une période de temps relativement courte. Le Réseau canadien autochtone du sida doit élaborer un plan de travail des activités et étaler le travail sur un calendrier plus raisonnable. Plus particulièrement, il faut prolonger la période pour les demandes de propositions auprès des participants et accorder plus de temps aux organismes autochtones, aux étudiants et aux conseillers pédagogique en vue de leur permettre de mettre au point leur proposition et de recruter tous les étudiants.

- Certains organismes autochtones et étudiants ont indiqué que les charges de travail sur le plan de l'administration et de la supervision, compte tenu du montant du financement reçu, étaient considérables. Il faut soit assurer que les charges de travail administratif sont réduites ou accroître le financement alloué à l'organisme local afin d'aider à récupérer les dépenses administratives. De même, il faut considérer l'augmentation du financement reçu par chaque étudiant, même si cela exige la réduction du nombre de bourses de formation offertes.
- Le Programme de bourses de formation d'été est capable d'aider les personnes à comprendre la philosophie autochtone de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des résultats de la recherche et à élaborer des programmes de recherche qui sont sûrs du point de vue de la méthodologie, appropriés sur le plan culturel ainsi que respectueux et pertinents.
- Le Programme de bourses de formation d'été a réussi à stimuler des projets futurs pour les étudiants, les organismes autochtones et les conseillers pédagogiques.
- Enfin, le Programme de bourses de formation d'été est également capable de favoriser des liens entre les organismes autochtones, les étudiants et les conseillers pédagogiques.

En résumé, le Programme de bourses de formation d'été est capable de réaliser de la recherche communautaire à un niveau local et de la favoriser grâce à des activités concrètes conçues pour rehausser et stimuler la recherche communautaire sur le VIH/sida au niveau local autochtone du VIH/sida.

(1.0) Objectif du rapport

L'objectif du présent rapport consiste à présenter les constatations de l'évaluation du Programme de bourses de formation d'été, une composante du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones. La présente évaluation vise à servir d' «outil de développement de connaissances » en vue d'aider le Réseau canadien autochtone du sida à améliorer l'efficacité du projet et la gestion du programme en général (Santé Canada, 1996).

On a demandé à plusieurs groupes d'intervenants de participer à cette évaluation participative, qui a commencé au début de juin 2001. Les groupes d'intervenants comprennent les membres du Comité d'examen des bourses de formation d'été, les organismes autochtones locaux, des représentants de Santé Canada, des conseillers pédagogiques et des étudiants d'été. Une liste des participants à qui l'on a demandé de participer à l'évaluation est incluse à l'annexe A.

(2.0) Contexte du Programme de bourses de formation d'été

Santé Canada a reconnu que la participation à part entière des collectivités autochtones était essentielle afin d'assurer une intervention efficace dans le contexte de l'épidémie du VIH/sida. Par conséquent, en partenariat avec le Réseau canadien autochtone du sida (RCAS), Santé Canada a amorcé l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités qui pourrait répondre aux besoins et aux préoccupations des peuples autochtones. La Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida de Santé Canada a alloué un montant annuel de 300 000 \$ pour la création d'un programme d'une durée de trois ans, le Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones, dont le Programme de bourses de formation d'été est l'une de quatre composantes. Les membres du groupe de travail de Santé Canada et du Réseau canadien autochtone du sida sur le Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones (PRCRCPA) ont aidé au développement des diverses composantes de ce programme.

Les bourses de formation d'été aideront à perfectionner et à améliorer les compétences en recherche des étudiants autochtones afin d'accroître le nombre de chercheurs autochtones capables d'utiliser une approche communautaire dans la recherche sur le VIH/sida. On s'attend à ce que les organismes autochtones sur le VIH/sida locaux et régionaux profitent également des activités de recherche à court terme conçues pour accroître leur capacité de participation à la recherche communautaire. Le Programme de bourses de formation d'été est une approche innovatrice dans le contexte du VIH/sida au Canada. Dans le domaine du VIH/sida, il s'agit du premier programme de bourses de formation qui est offert aux étudiants du premier cycle et qui se concentre sur la recherche communautaire et la collectivité autochtone. Par l'entremise des organismes autochtones locaux, on offrait aux étudiants des possibilités concrètes de réaliser des travaux de recherche communautaire sur le VIH/sida en collaboration avec des conseillers pédagogiques. Au cours des mois d'été, les étudiants ont participé à des travaux de recherche sûrs du point de vue de la méthodologie, appropriés sur le plan culturel ainsi que respectueux et pertinents.

Les bourses de formation d'été étaient offertes aux étudiants du premier cycle en sciences de la santé et en sciences sociales qui en faisaient la demande, en partenariat avec des organismes autochtones et des conseillers pédagogiques. Des demandes étaient sollicitées auprès d'étudiants et d'organismes autochtones dont les intérêts et/ou les programmes étaient liés aux programmes et aux services sur le VIH/sida, en mettant particulièrement l'accent sur l'application d'une approche fondée sur la recherche communautaire. Le présent document ne met pas seulement en lumière le Programme de bourses de formation d'été, mais également le Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones dont il fait partie.

(3.0) Aperçu des partenaires du programme

(3.1) Réseau canadien autochtone du sida

Le Réseau canadien autochtone du sida a été fondé en 1997 par les personnes et les organismes autochtones préoccupés par la menace du VIH/sida dans leurs collectivités. Ces organismes ont reconnu que les peuples autochtones ont des besoins culturels particuliers en ce qui concerne l'épidémie du VIH/sida et qu'ils exigent l'attention explicite d'un organisme national visant à répondre aux besoins de leadership et de défense des intérêts des Autochtones vivant avec le VIH/sida et qui sont touchés par ce virus.

La mission du RCAS consiste à fournir du leadership, du soutien et de défendre les intérêts des Autochtones vivant avec le VIH/sida et qui sont touchés par ce virus, sans égard à l'endroit où ils résident.

(3.2) Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida (Division du VIH/sida), Santé Canada

La Stratégie canadienne sur le VIH/sida (SCVS) procure un cadre de travail permettant au gouvernement fédéral d'intervenir dans le contexte de l'épidémie du VIH/sida au Canada. La Division du VIH/sida de Santé Canada surveille la mise en oeuvre de la SCVS. La Stratégie canadienne sur le VIH/sida a six objectifs nationaux :

1. Prévenir la propagation de l'infection au VIH au Canada.
2. Trouver un traitement.
3. Trouver et fournir des vaccins, des médicaments et des thérapies efficaces.
4. Assurer des soins, le traitement et le soutien pour les Canadiens vivant avec le VIH/sida, leurs familles, leurs amis et leurs fournisseurs de soins.
5. Minimiser les incidences néfastes du VIH/sida sur les personnes et les collectivités.

6. Minimiser l'impact des facteurs sociaux et économiques qui augmentent le risque individuel et collectif pour le VIH.

(4.0) Énoncé de problème : Répondre aux besoins au sein de la collectivité

En réponse aux recommandations issues de consultations auprès des principaux intervenants au sein du monde de la recherche et de la collectivité autochtones, la Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida de Santé Canada a alloué une somme annuelle de 300 000 \$ pour la mise sur pied d'un Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones (PRCRCPA). Le programme était conçu en vue de perfectionner et d'améliorer les capacités des organismes communautaires et des chercheurs professionnels autochtones en vue d'entreprendre de la recherche communautaire sur le VIH/sida chez les Autochtones.

Le Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones a remplacé la composante autochtone du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire inauguré en mars 2000. Même si les organismes communautaires et les coalitions régionales autochtones étaient admissibles, ils choisissaient de ne pas présenter de demandes, exprimant le besoin d'un programme plus pertinent sur le plan culturel. En réponse, Santé Canada a reconnu que la participation à part entière des collectivités était essentielle afin d'assurer une intervention efficace pour contrer l'épidémie du VIH/sida et, en partenariat avec le RCAS, elle a amorcé l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités qui répondrait aux besoins et aux préoccupations des peuples autochtones.

À titre de partenaires en vertu de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida, le RCAS et Santé Canada se sont efforcés d'assurer un haut niveau d'excellence dans la recherche communautaire. En novembre 2000, un groupe de travail officiel a été formé pour concevoir le Programme de renforcement des capacités autochtones. Le groupe de travail, dont les membres étaient nommés par Santé Canada et le RCAS, comprenait des chercheurs professionnels, des membres de la collectivité autochtone et des consultants de programme du RCAS et de Santé Canada. Le choix se fondait sur les connaissances et l'expérience dans la recherche communautaire sur le VIH/sida, et le RCAS était chargé de la coordination des activités du groupe de travail.

Une série de quatre réunions s'est déroulée entre novembre 2000 et mars 2001. En plus de concevoir des composantes de programme spécifiques, le groupe de travail a également été responsable de la mise au point des objectifs du programme, du processus de demande, du plan de mise en oeuvre, des critères d'évaluation et du matériel de communication. Les bourses de formation d'été sont l'une parmi six composantes en vertu du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire. L'objectif du Programme de bourses de formation d'été était d'établir une phase intermédiaire de la composante des bourses afin d'assurer que des chercheurs communautaires autochtones qualifiés sur la question du VIH/sida seraient disponibles pour des initiatives de recherche communautaire futures chez les Autochtones.

(5.0) Programme de bourses de formation d'été : objectifs et indicateurs de succès

Il était important de considérer plusieurs objectifs au moment de déterminer le succès global du Programme de bourses de formation d'été. Les bourses de formation d'été avaient quatre buts et objectifs généraux :

- Accroître le nombre d'Autochtones entreprenant de la recherche communautaire en stimulant les étudiants du premier cycle à continuer leur programme d'études universitaires.
- Offrir aux étudiants autochtones du premier cycle de l'expérience et de la formation en recherche communautaire sur le sida qui fait preuve d'une méthodologie sûre, appropriée sur le plan culturel ainsi que respectueuse de la collectivité et pertinente pour cette dernière.
- Créer des partenariats réussis entre le monde universitaire et le mouvement autochtone du sida en encourageant les conseillers pédagogiques à participer au programme.
- Les organismes autochtones locaux de lutte antisida profiteront des initiatives de recherche communautaire à court terme.

Afin d'atteindre ces buts et objectifs, plusieurs activités clés étaient importantes, notamment :

- Un Comité d'examen des bourses de formation d'été a été mis sur pied pour examiner les demandes de bourses de formation d'été.
- On sélectionnait les étudiants qui recevaient les bourses de formation d'été.
- Les organismes autochtones locaux identifiaient un projet de recherche communautaire à court terme sur le VIH/sida.
- Les conseillers pédagogiques ont accepté de partager leurs connaissances avec les étudiants autochtones et de leur faire profiter de leur encadrement.
- Le processus, la gestion et la mise en oeuvre du Programme de bourses de formation d'été seraient évalués.

Au début de l'été, après la sélection des candidats, les principaux intervenants (voir à l'annexe A) ont été invités à participer à l'élaboration d'indicateurs clés de succès concernant les bourses de formation d'été. Un sommaire des indicateurs clés qu'ont soumis les répondants et qui a servi de fondement et de guide pour l'élaboration de ce plan d'évaluation se trouve ci-dessous.

(5.1) Accroître le nombre d'Autochtones qui entreprennent des travaux de recherche communautaire en stimulant les étudiants du premier cycle à continuer leur programme d'études universitaires.

- Accroître le nombre d'étudiants autochtones qui entreprennent des études supérieures en se concentrant particulièrement sur la recherche communautaire sur le VIH/sida. Nombre accru d'étudiants autochtones participant à la recherche sur le VIH/sida au niveau universitaire et communautaire (à long terme). Association à long terme des étudiants avec des organismes autochtones (comme bénévoles, personnel à temps partiel, consultants et/ou chercheurs, etc.).
- Accroître le niveau de sensibilisation des étudiants autochtones par rapport au Programme de bourses de formation d'été. Demande accrue relativement aux bourses de formation d'été dans les demandes de propositions futures (p. ex., un plus grand nombre de propositions soumis ET/OU l'octroi de l'ensemble des 10 subventions). De plus, des nouveaux étudiants (pas les mêmes étudiants d'une année à l'autre) présentent des demandes de bourses de formation d'été chaque année.
- Accroître le niveau de sensibilisation des étudiants autochtones par rapport aux mécanismes de soutien leur permettant de continuer leurs études dans des programmes liés à la santé. Les étudiants participant au Programme de bourses de formation d'été retournent aux études et terminent leur cours.
- La création d'une base de données des étudiants autochtones entreprenant des études de premier cycle et des études supérieures dans des disciplines portant sur une approche communautaire (p. ex., des programmes liés à la santé ou aux sciences sociales).
- La conception et la dissémination d'une trousse de recrutement à l'intention des étudiants autochtones concernant les programmes dans le domaine de la santé.

(5.2) Offrir aux étudiants autochtones du premier cycle de l'expérience et de la formation en recherche communautaire sur le sida qui font preuve d'une méthodologie sûre, appropriée sur le plan culturel ainsi que respectueuse de la collectivité et pertinente pour cette dernière.

- Participation active et à part entière des étudiants autochtones à la recherche communautaire. Une compréhension améliorée, de la part de l'étudiant, de la philosophie de la recherche autochtone, y compris la propriété, le contrôle, l'accès et la possession (PCAP) ainsi que du besoin que cette recherche appartienne à la collectivité.
- Présentation des résultats à des réunions des chercheurs du VIH/sida (p. ex., l'Association canadienne de recherche sur le VIH).
- La rétroaction des collectivités concernant l'adéquation, le respect et la pertinence des propositions de recherche communautaire des étudiants. Transfert des connaissances à propos des meilleures pratiques en recherche communautaire autochtone parmi les étudiants et le personnel des organismes autochtones.
- Les étudiants commencent finalement à devenir des conseillers pédagogiques (de nouveau, un objectif à long terme, mais quel indicateur de succès si cela se produit!).

- Journaux détaillés des étudiants (concernant les projets de recherche locale) qui décrivent la méthodologie utilisée dans la recherche communautaire à laquelle ils participent.
- Rétroaction des étudiants et des enquêteurs principaux concernant la qualité de l'expérience et des possibilités de formation des étudiants.
- La création d'une base de données d'étudiants autochtones participant à la recherche communautaire.

(5.3) Créer des partenariats réussis entre le monde universitaire et le mouvement autochtone du sida en encourageant les conseillers pédagogiques à participer au programme.

- Les conseillers pédagogiques ont rencontré régulièrement les étudiants afin d'aider à orienter la recherche. La participation active et à part entière des conseillers pédagogiques au programme, comme en témoignent des réunions, des téléconférences, de la correspondance, etc.
- Les conseillers pédagogiques ont établi des liens avec l'organisme autochtone, faisant ainsi progresser la compréhension du conseiller par rapport aux enjeux de recherche dans les collectivités autochtones.
- L'organisme établit des liens avec les experts universitaires en vue d'entreprendre des initiatives de recherche futures.
- L'inclusion de la méthodologie et des enjeux de recherche autochtones dans les programmes des établissements d'enseignement avec la participation de l'organisme autochtone participant à la présentation (p. ex., l'enseignement du principe de PCAP dans le cadre d'un cours de méthodologie de recherche).
- L'étudiant et le superviseur de l'organisme autochtone présentent des preuves quant au soutien fourni par le conseiller pédagogique dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de l'initiative de recherche. Rétroaction des conseillers pédagogiques concernant la qualité de leur partenariat avec d'autres participants au Programme de bourses de formation d'été. Rétroaction des participants aux bourses de formation d'été concernant la qualité de leur partenariat avec les conseillers pédagogiques.

(5.4) Les organismes autochtones locaux de lutte antisida profiteront des initiatives de recherche communautaire à court terme sur le VIH/sida.

- Accroissement du nombre d'initiatives de recherche communautaire locales sur le VIH/sida entreprises par les étudiants. Sensibilisation accrue par rapport aux enjeux autochtones sur le sida dans la collectivité locale, qui découle des projets de recherche d'étudiants. Projet de recherche (ou du moins des questions) fondé sur la recherche entreprise par les étudiants dans le cadre d'initiatives futures.
- Recommandations de politiques et/ou de programmes découlant de projets de recherche d'étudiants ou fondées sur ces derniers. Décisions ou modifications de politiques au sein de l'organisme fondées sur les résultats de la recherche.
- Élaboration de programmes comme aboutissement des résultats de la recherche.

- Transfert de connaissances concernant les meilleures pratiques en recherche communautaire autochtone parmi les étudiants et le personnel au sein des organismes autochtones.
- Soutien communautaire amélioré pour la recherche communautaire sur le VIH/sida découlant des projets de recherche d'étudiants. L'organisme autochtone comprend mieux le VIH/sida et son impact sur son travail et la collectivité.

(6.0) Personnel

Sous la supervision des programmes nationaux et de la coordination des projets du Réseau canadien autochtone du sida, un superviseur des bourses de formation d'été a été engagé afin de superviser les principaux aspects de la mise en oeuvre du Programme de formation de bourses d'été. Le consultant avait la responsabilité définitive pour les divers aspects de la gestion du projet, y compris les contrats avec les récipiendaires des bourses, la surveillance du programme, le fonctionnement du comité d'examen et l'évaluation du programme. De plus, les membres du Comité d'examen des bourses de formation d'été ont fourni des conseils clés liés à l'évaluation du programme.

(7.0) Objectifs généraux de l'évaluation

Le but de la présente évaluation consiste à présenter, au niveau national, ce qui a été accompli dans le cadre du Programme de bourses de formation d'été, afin de permettre de constater quels aspects du programme ont fonctionné, de fournir de la rétroaction pour appuyer la prise de décisions à tous les niveaux, communautaire, régional et national, et, par conséquent, accroître l'efficacité du projet et de la gestion de programme. Des recommandations sont présentées dans la section 9.0, Interprétations et conclusions, et sont également fournies sous forme de liste dans la section 10.0, Recommandations.

(8.0) Méthodologie

La méthodologie adoptée dès le départ était de nature participative. En d'autres termes, on a demandé aux intervenants individuels de participer à l'élaboration d'indicateurs de succès, à l'examen de la version définitive du rapport (membres du Comité d'examen) et à l'élaboration de recommandations pour la prise de mesures futures. À cette fin, des données d'évaluation ont été recueillies auprès des principaux intervenants. Les questions se concentraient sur les expériences acquises au cours de la participation aux bourses de formation d'été.

Le questionnaire a été construit en se fondant sur les réponses aux indicateurs de succès, telles que soumises par les participants. Les questionnaires étaient généralement axés sur l'apprentissage. Autrement dit, il met en lumière les attitudes, les perceptions et les connaissances acquises par la participation individuelle au Programme de bourses de formation d'été (Santé Canada, 1996). On a posé des questions séparées, mais semblables, aux participants individuels. Les questions étaient divisées entre les groupes d'intervenants, tandis que le

questionnaire principal était divisé en sections portant sur les étudiants, les conseillers pédagogiques et les organismes autochtones. Le Comité d'examen a rempli un questionnaire différent de celui auquel les participants au programme devait répondre. Les questions ont été divisées entre les groupes participants selon leur rôle au programme, à titre d'étudiants, de conseillers pédagogiques et d'organismes autochtones.

Les participants à l'évaluation ont reçu un exemplaire du questionnaire avant une entrevue téléphonique, permettant ainsi aux personnes de réfléchir sur leurs expériences. Le questionnaire était traduit dans les deux langues officielles. On a communiqué avec tous les participants, soit par téléphone ou par courriel, pour prendre rendez-vous pour l'entrevue téléphonique. Les participants potentiels ont reçu le questionnaire le 27 août 2001 et les entrevues téléphoniques se sont déroulées entre le 28 août et le 5 septembre 2001. Un exemplaire de chaque questionnaire et de la lettre de présentation qui l'accompagnait est inclus à l'annexe B. Ce ne sont pas tous les participants potentiels qui ont choisi de participer. Cependant, le Comité d'examen a suggéré un taux de réponse de 60 % pour identifier convenablement les tendances et les modèles.

La méthode du questionnaire a été choisie parce qu'il s'agit généralement d'une manière rapide et facile d'obtenir un vaste éventail de renseignements, qu'elle est relativement peu coûteuse à gérer et qu'elle facilite la comparaison des réponses. Le choix de jumeler la méthode par téléphone au questionnaire a permis de poser des questions supplémentaires et d'en apprendre plus sur les réponses à des sujets particuliers sur le questionnaire, particulièrement les questions ouvertes (McNamara, 1998). Elle présentait également l'avantage d'accroître les taux de réponse.

Plusieurs difficultés ont été considérées pour l'utilisation de la méthode de l'entrevue téléphonique : les entrevues téléphoniques réduisent l'anonymité, particulièrement lorsqu'un participant peut désirer faire une remarque peu flatteuse, peut faire grimper le coût de l'administration de l'évaluation et introduire une partialité dans les réponses des participants. Cependant, il est à souhaiter que les avantages l'emportent sur ces problèmes éventuels, particulièrement lorsqu'il était nécessaire, dans certains cas, de clarifier les questions ou de poser des questions plus approfondies pour obtenir des réponses précises (McNamara, 1998), améliorant ainsi la richesse des données.

(8.1) Analyse des données

Au moment de l'analyse des données, il était important de garder à l'esprit les objectifs des évaluations. L'objectif de la présente évaluation consistait à identifier les tendances et les modèles qui signalent l'impact que le Programme de bourses de formation d'été a eu pour l'étudiant, l'organisme autochtone, le conseiller pédagogique et le Comité d'examen.

La première tâche de l'analyse des résultats était de compiler toutes les réponses des données quantitatives. Toutes les réponses ont été compilées et les fréquences ont été calculées en utilisant un programme informatique, Microsoft Excel.

L'analyse des données qualitatives a exigé une approche légèrement différente. Les données qualitatives incluaient toutes les réponses aux questions ouvertes, ainsi que les questions supplémentaires posées durant l'entrevue téléphonique. Toutes les données seront lues attentivement avant de regrouper les commentaires dans des catégories semblables. On a assigné une étiquette à chaque catégorie, comme préoccupations ou recommandations, et on a tenté d'identifier les modèles ou les tendances. Par exemple, de nombreux participants ont recommandé l'élaboration d'un mandat pour chacun des groupes d'intervenants, particulièrement celui des conseillers pédagogiques. Les participants étaient confrontés aux problèmes de définition du rôle et des responsabilités du conseiller pédagogique.

Une fois que toutes les données, quantitatives et qualitatives ont été organisées, il était important de les mettre en contexte, particulièrement de les comparer aux résultats des objectifs initiaux du programme et d'indiquer les résultats qui signalaient les succès ou les faiblesses de conception du programme. Enfin, l'information est présentée dans un format de recommandation afin d'aider le personnel et les partenaires du programme à apporter des améliorations, de tirer des conclusions concernant le fonctionnement du programme et l'atteinte des buts et objectifs. En général, l'interprétation des données justifiera les conclusions et les recommandations de l'évaluation.

(9.0) Interprétations et conclusions

(9.1) Taux de réponse

Le questionnaire a été envoyé par courriel et/ou par télécopieur à 25 personnes. De ce nombre, un total de 15 personnes a répondu et consenti à participer. En résumé, le taux de réponse global était de 60 %. Le tableau 1 présente la répartition des répondants selon le groupe.

Tableau 1 :
Taux de réponse selon le groupe des bourses de formation d'été

	Total possible des participants	Nombre total des réponses	Total (%)
Comité d'examen des bourses de formation d'été	3	3	100,0
Organismes autochtones	5	4	80,0
Étudiants des bourses de formation d'été chez les autochtones	7	5	71,4
Conseillers pédagogiques	8	2	25,0
Représentants de Santé Canada	2	1	50,0
TOTAL	25	15	60,0

Les taux de réponse pour tous les groupes étaient passablement élevés, variant d'un niveau plancher de 25 % (conseillers pédagogiques) à un sommet de 100 % (membres du Comité d'examen). Il est encourageant de souligner que, malgré des échéanciers serrés pour les projets de recherche de la formation d'été, les enjeux de traduction et autres obstacles, les organismes (80 %) et les étudiants (71,4 %) ont réussi à répondre à des taux relativement élevés. Cependant, les conseillers pédagogiques (25 %), n'ont pas participé à l'évaluation du Programme de bourses de formation d'été dans la mesure que nous avions espérée.

(9.2) Réponses des membres du Comité d'examen

Le Comité d'examen compte trois membres, nommés par le RCAS. Un quatrième répondant était un observateur externe au processus d'examen, qui a fourni de la rétroaction et a participé à l'évaluation du point de vue de Santé Canada. Le tableau 2 présente le point de vue des répondants lorsqu'on leur a demandé leur opinion à savoir si le mandat du Comité d'examen présentait clairement les rôles et les responsabilités.

Tableau 2:
Mandat relativement aux rôles et aux responsabilités des membres du Comité d'examen.

	Fréquence	Total (%)
Oui	4	100,0
Non	0	0,0
TOTAL	4	100,0

Un total de quatre personnes a répondu et convenu (100 %) que le mandat identifiait clairement les rôles et les responsabilités des membres du Comité d'examen.

On a également demandé aux membres du Comité d'examen d'évaluer le système de cotation utilisé pour évaluer les candidats aux bourses de formation d'été. Le tableau 3 présente les réponses concernant le système de cotation utilisé comme mécanisme d'évaluation des étudiants et de l'adéquation organisationnelle.

Tableau 3:
Système de cotation comme mécanisme d'évaluation de l'admissibilité des étudiants et de l'adéquation organisationnelle.

	Fréquence	Total (%)
Oui	4	100,0
Non	0	0,0
TOTAL	4	100,0

Même si tous les répondants (100 %) étaient d'accord que le système de cotation était un outil utile pour l'évaluation organisationnelle et l'admissibilité des étudiants, un participant a souligné que des améliorations pourraient être apportées. Par exemple, le système de cotation utilisé était considéré comme général et n'accordait pas des notes particulières à des catégories particulières. Comme ce participant a déclaré : « Les examinateurs débutants pourront se sentir confus ou incertains à propos des paramètres de cotation et des normes d'évaluation. » La résolution de ce problème permettrait également de normaliser le système d'attribution des cotes.

Recommandation : Le Réseau canadien autochtone du sida, doit, pour son successeur administratif, examiner et améliorer le système de cotation, en fournissant des instructions détaillées aux examinateurs à propos des méthodes de cotation et de la manière dont les notes devraient être assignées à des sujets particuliers. Un exemplaire du mandat du Comité d'examen et du système de cotation sont fournis dans le document : « Demandeurs de bourses de formation d'été : sommaire écrit et justification ».

(9.3) Réponses des étudiants, des organismes et des conseillers pédagogiques

On a demandé aux étudiants, aux organismes et aux conseillers pédagogiques de fournir des renseignements concernant les façons dont ils apprirent l'existence du Programme de bourses de formation d'été. Le tableau 4 résume les renseignements qu'ils ont fournis.

Tableau 4 :
Comment les participants ont pris connaissance du Programme de bourses de formation d'été

	Fréquence	Total* (%)
Reçu de l'information d'un étudiant	0	0,0
Abordé par un conseiller pédagogique	1	9,0
Reçu une annonce de Santé Canada	0	0,0
Reçu une annonce du Réseau canadien autochtone du sida	4	36,3
Reçu de l'information d'un organisme autochtone	8	72,7
Participé au développement du Programme de bourses de formation d'été	1	9,0
Bouche -à-oreille	1	9,0
TOTAL	15	136,0

*n=11, les pourcentages ne totalisent pas 100 % en raison des réponses multiples

La méthode la plus courante pour se renseigner au sujet de l'existence du Programme de bourses de formation d'été était les organismes autochtones (72,7 %), suivis de l'information fournie par le Réseau canadien autochtone du sida (36,3 %), le bouche-à-oreille (9 %), par l'entremise d'un conseiller pédagogique (9 %) et dans le cadre de la participation au développement des bourses de formation d'été comme un projet pilote (9 %).

Le délai écoulé entre l'annonce du programme, la rédaction des propositions de recherche d'été et le recrutement des étudiants est extrêmement serré. Certains participants ont indiqué avoir éprouvé des difficultés pour la gestion de ces exigences multiples.

Recommandation : Les échéanciers pour l'annonce, la présentation de la demande et les travaux du projet de recherche locale étaient tels qu'ils ont exigé une somme considérable de travail et des efforts concentrés en une période de temps relativement courte. Le Réseau canadien autochtone du sida doit élaborer un plan de travail des activités, en tenant compte de la planification locale et du travail nécessaire à chaque étape, ce qui permettrait d'étaler le travail sur un échéancier plus raisonnable. Plus particulièrement, il faut prolonger la période de demande de propositions auprès des participants et laisser plus de temps aux organismes pour leur permettre d'élaborer des propositions de recherche et de recruter des étudiants. Cela permettrait aux étudiants d'entrer en contact avec les conseillers pédagogiques.

Recommandation : Le Réseau canadien autochtone du sida doit mettre au point une stratégie de

communication qui mise sur les succès actuels et encourage les améliorations dans les domaines où il y a des faiblesses, en ce qui concerne la façon dont les personnes apprennent l'existence du Programme de bourses de formation d'été. Par exemple, mettre au point des méthodes d'amélioration des communications avec les étudiants et les organismes, par l'entremise des conseillers pédagogiques et accroître l'efficacité des renseignements que les participants potentiels peuvent recevoir du Réseau canadien autochtone du sida.

On a également demandé aux répondants si les communications qu'ils avaient reçues présentaient clairement toute l'information nécessaire pour participer aux bourses de formation d'été. Le tableau 5 présente les réponses.

Tableau 5 :
Communication et information nécessaire concernant le Programme de bourses de formation d'été

	Fréquence	Total (%)
Pas du tout	0	0,0
Faible	0	0,0
Considérable	4	36,4
Très considérable	6	54,5
Pas de réponse	1	9,1
TOTAL	11	100,0

La majorité estimait que les communications et les renseignements exigés, comme les propositions de projet de recherche, les relevés de notes et les lettres d'appui, etc., était soit considérables (36,4 %) ou très considérables (54,5 %). Une personne (9,1 %) a choisi de ne pas répondre.

Cependant, lorsqu'on a demandé comment les communications futures pourraient être améliorées, plusieurs thèmes ressortaient. D'abord, même si la communication stipulait clairement les exigences en matière d'information, les étudiants, les conseillers pédagogiques et les organismes estimaient également que, compte tenu du temps consacré au projet de recherche, du financement reçu et des délais de l'annonce du programme, la quantité d'information demandée pourrait être réduite. Un autre enjeu était la dissémination et l'affichage de l'annonce des bourses de formation d'été. Certains considéraient que l'annonce aurait pu avoir eu une distribution plus large, comme dans les bulletins communautaires locaux, dans les journaux s'adressant aux Autochtones, à la radio et peut-être au réseau de télévision Aboriginal People Television Network. D'autres enjeux portaient sur la traduction et le recrutement des étudiants. Par exemple, il serait utile de procéder à une « traduction plus systématique » des documents, particulièrement l'annonce et le questionnaire d'évaluation. De même, le début du « recrutement

des étudiants en mars ou en avril » serait extrêmement utile. Cela pourrait expliquer, en partie, les difficultés éprouvées par les étudiants et les organismes lorsqu'ils cherchaient à recruter des conseillers pédagogiques. L'absence de traduction et le fait d'annoncer le programme une fois que les étudiants avaient déjà quitté leur année universitaire ont créé des problèmes excessifs, des problèmes qui pourraient facilement être corrigés au cours des années à venir.

Recommandation : Plusieurs organismes et étudiants ont indiqué que les charges de travail liées à l'administration et à la supervision, compte tenu du montant de la subvention reçue, étaient appréciables. Le Réseau canadien autochtone du sida doit intercéder auprès de Santé Canada pour veiller à ce que les charges de travail administratif soient réduites (peut-être en exigeant moins de documents justificatifs) ou que les allocations de financement à l'organisme soient augmentées pour aider à couvrir les dépenses administratives. De même, comme l'a fait remarquer un membre du Comité d'examen, il faudrait considérer l'augmentation du niveau de financement que reçoit chaque étudiant, même si cela exige la réduction du nombre de bourses de formation offertes.

Un aspect clé de la conception du programme était la façon dont les renseignements sur la recherche communautaire circulaient entre les conseillers pédagogiques, les étudiants et les organismes. Est-ce que les conseillers pédagogiques ont été capables de rencontrer les étudiants? Est-ce que les étudiants et les organismes autochtones ont été capables de rencontrer leurs conseillers pédagogiques? Le tableau 6 illustre comment chaque groupe percevait ce cheminement de l'information et de l'orientation.

Tableau 6 :
Orientation fournie par les conseillers pédagogiques aux étudiants ou aux organismes autochtones

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Pas du tout	0	0,0	0	0,0	2	50,0	2	18,0
Parfois	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Souvent	3	60,0	1	50,0	0	0,0	4	36,0
Très souvent	2	40,0	1	50,0	2	50,0	5	46,0
PDR	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,00

Comme l'illustre le tableau 6, les conseillers pédagogiques ont offert de l'orientation aux étudiants ou aux organismes autochtones soit souvent (50 %) ou très souvent (50 %). Les étudiants ont indiqué qu'ils avaient reçu de l'orientation de leurs conseillers pédagogiques soit souvent (60 %) ou très souvent (40 %). Cependant, les réponses variaient chez les organismes

autochtones. Ils ont évalué avoir reçu de l'orientation des conseillers pédagogiques « pas du tout » (50 %) ou « très souvent » (50 %). On a posé une question de suivi aux répondants. Lorsqu'on leur a demandé si les rôles et les responsabilités pourraient être améliorés, plusieurs répondants ont suggéré que des mandats pourraient être élaborés pour chaque étudiant, organisme et, particulièrement, chaque conseiller pédagogique. Il était évident que, pour certains répondants, les rôles et les responsabilités du conseiller pédagogique n'étaient pas clairs.

Recommandation : Le Réseau canadien autochtone du sida pourrait élaborer des mandats ou des descriptions de travail qui établiraient clairement les rôles et les responsabilités des participants.

Un autre aspect clé du Programme de bourses de formation d'été était la façon dont le Réseau canadien autochtone du sida était capable de fournir du soutien aux participants aux bourses de formation d'été. Le tableau 7 décrit le niveau perçu de soutien qu'a reçu chaque participant du Réseau canadien autochtone du sida.

Tableau 7 :
Soutien fourni par le Réseau canadien autochtone du sida

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Pas du tout	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Parfois	0	0,0	1	50,0	1	25,0	2	18,0
Souvent	3	60,0	0	0,0	0	0,0	3	27,0
Très souvent	1	20,0	1	50,0	3	75,0	5	46,0
PDR	1	20,0	0	0,0	0	0	1	9,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

Comme l'illustre le tableau 7, les étudiants ont jugé que le Réseau canadien autochtone du sida les appuyait soit souvent (60 %) ou très souvent (20 %). De même, les organismes autochtones ont déclaré qu'ils percevaient obtenir un soutien du Réseau canadien autochtone du sida très souvent (75 %). Les conseillers pédagogiques considéraient qu'ils recevaient le soutien du Réseau canadien autochtone du sida très souvent (50 %) ou parfois (50 %). Le Réseau canadien autochtone du sida est capable et est en bonne position pour fournir du soutien aux participants aux bourses de formation d'été. En général, les participants ont évalué qu'ils obtenaient le soutien du Réseau canadien autochtone du sida comme se situant entre souvent et très souvent (73 %).

Recommandation : Le Réseau canadien autochtone du sida est capable de fournir du soutien aux organismes autochtones, aux étudiants et aux conseillers pédagogiques entreprenant des projets de recherche communautaires locaux sur le VIH/sida. Par conséquent, le Réseau canadien autochtone du sida devrait continuer à administrer le Programme de bourses de formation d'été.

On a demandé aux participants s'ils avaient appris les principes de propriété, d'accès, de contrôle et de possession tels qu'ils s'appliquent à la recherche communautaire axée sur les Autochtones; les réponses des participants sont présentées au tableau 8.

Tableau 8 :
A acquis de la compréhension des principes de propriété, d'accès, de contrôle et de possession

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Pas du tout	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Parfois	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Souvent	3	60,0	1	50,0	3	75,0	7	64,0
Très souvent	2	40,0	1	50,0	1	25,0	4	36,0
PDR	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

La valeur de la participation au Programme de bourses de formation d'été est évidente. Les participants ont acquis une compréhension de la philosophie de la recherche communautaire autochtone, soit souvent ou très souvent (100 %). La valeur du Programme de bourses de formation d'été pour communiquer la philosophie de recherche autochtone, soit la propriété, l'accès, le contrôle et la possession, est clairement évidente.

Recommandation : Le Programme de bourses de formation d'été devrait demeurer un important véhicule de communication de la philosophie de la recherche autochtone aux étudiants, aux organismes autochtones et aux conseillers pédagogiques.

De même, les étudiants, les organismes autochtones et les conseillers pédagogiques ont appris, et compris, ce que l'on signifie par de la recherche sûre du point de vue de la méthodologie, appropriée sur le plan culturel ainsi que respectueuse et pertinente, comme il est illustré au tableau 9.

Tableau 9 :

A acquis une compréhension des principes de recherche sûre du point de vue de la méthodologie, appropriée sur le plan culturel ainsi que respectueuse et pertinente

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Pas du tout	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Un peu	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Souvent	2	40,0	2	100,0	2	50,0	6	55,0
Très souvent	3	60,0	0	0,0	2	50,0	5	45,0
PDR	0	0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

Les participants ont donné à l'expérience d'apprentissage la cote souvent ou très souvent (100 %). De nouveau, la valeur du Programme de formation des bourses d'été était évidente. Les participants ont clairement acquis une compréhension utile de la recherche sûre du point de vue de la méthodologie, appropriée sur le plan culturel ainsi que respectueuse et pertinente.

Recommandation : Comme il a déjà été mentionné, le Programme de bourses de formation d'été est un important véhicule de communication pour aider les personnes à acquérir des connaissances qui sont sûres du point de vue de la méthodologie, appropriées sur le plan culturel ainsi que respectueuses et pertinentes. Compte tenu de l'importance de la recherche communautaire sur le VIH/sida au sein de la collectivité autochtone, Santé Canada doit aborder l'enjeu de la viabilité au-delà de la durée de trois ans du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones.

La question à savoir si les bourses de formation d'été étaient en mesure de favoriser la connaissance des enjeux auxquels est confrontée la collectivité autochtone relativement au VIH/sida était également importante. Le tableau 10 illustre les connaissances acquises par les étudiants et les conseillers pédagogiques sur le VIH/sida dans la collectivité autochtone.

Tableau 10 :
A acquis une compréhension du VIH/sida dans la collectivité autochtone

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Pas du tout	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Parfois	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Souvent	2	40,0	1	50,0	3	43,0
Très souvent	3	60,0	1	50,0	4	57,0
Lot						
PDR	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	7	100,0

Les étudiants et les conseillers pédagogiques ont indiqué qu'ils avaient acquis une compréhension plus complète de la façon dont le VIH/sida touche la collectivité autochtone souvent (43 %) ou très souvent (57 %).

Est-ce que le Programme de bourses de formation d'été favorise une compréhension accrue des principes de la recherche communautaire? Le tableau 11 illustre les connaissances que les participants ont acquises sur les principes de la recherche communautaire.

Tableau 11 :
Compréhension accrue de la recherche communautaire

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Pas du tout	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Parfois	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Souvent	1	20,0	1	50,0	1	25,0	3	27,0
Très souvent	4	80,0	1	50,0	3	75,0	8	73,0
PDR	0	0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

Les participants ont indiqué qu'ils avaient accru leur compréhension de la recherche communautaire souvent ou très souvent (100 %).

Est-ce que l'expérience acquise grâce à la participation aux bourses de formation d'été vaut la peine d'être partagée avec d'autres qui peuvent avoir des intérêts semblables? Le tableau 12 illustre que les participants prévoient partager leur expérience avec d'autres.

Tableau 12 :
Prévoit partager avec d'autres l'expérience de la participation au Programme de bourses de formation d'été

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Très peu probable	1	20,0	0	0,0	0	0,0	1	9,0
Un peu probable	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Probable	3	60,0	1	50,0	1	25,0	5	46,0
Fort probable	0	0,0	1	50,0	3	75,0	4	36,0
PDR	1	20,0	0	0,0	0	0,0	1	9,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

Les participants qui ont répondu au sondage ont indiqué qu'ils partageraient probablement ou fort probablement (82 %) leur expérience de participation aux bourses de formation d'été. Durant la journée récente de renforcement des capacités organisée au cours de l'assemblée générale annuelle du Réseau canadien autochtone du sida de cette année (2001), tous les projets locaux, représentés par un étudiant et trois organismes, ont présenté leurs résultats et leur expérience aux participants à l'atelier.

Un aspect important du Programme de bourses de formation d'été a été sa capacité de favoriser les partenariats entre les étudiants, les conseillers pédagogiques et les organismes autochtones. Les tableaux 13 à 15 illustrent les partenariats qui ont été établis entre les participants. Afin de favoriser les partenariats entre les projets de recherche locaux, le Réseau canadien autochtone du sida, a fourni une liste de tous les projets des bourses de formation d'été à chaque participant. Par conséquent, chaque tableau illustre également les partenariats qui ont été établis entre les pairs travaillant à d'autres projets de recherche locaux partout au pays.

Tableau 13 :
Partenariats avec des organismes autochtones

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Faible	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Passable	0	0,0	0	0,0	1	25,0	1	9,0
Bien	0	0,0	1	50,0	1	25,0	2	18,0
Très bien	4	80,0	1	50,0	2	50,0	7	64,0
PDR	1	20,0	0	0,0	0	0,0	1	9,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

Comme l'illustre le tableau 13, les étudiants ont indiqué que les partenariats établis avec des organismes autochtones étaient très bien (80 %). Les conseillers pédagogiques ont indiqué que ces relations étaient bien (50 %) ou très bien (50 %). Probablement en raison des réseaux existants, comme l'adhésion au Réseau canadien autochtone du sida, les organismes autochtones ont indiqué que les partenariats qu'ils ont établis avec d'autres organismes autochtones organisant une formation d'été pour la réalisation d'un projet en recherche communautaire étaient bien (25 %) ou très bien (50 %).

Les étudiants ont vécu une expérience semblable à celle des organismes autochtones en ce qui concerne l'établissement de partenariats. Le tableau 14 indique les partenariats établis par les étudiants.

Tableau 14 :
Partenariats avec des étudiants

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Faible	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Passable	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Bien	2	40,0	1	50,0	3	75,0	6	55,0
Très bien	2	40,0	1	50,0	1	25,0	4	36,0
PDR	1	20,0	0	0,0	0	0,0	1	9,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

Les conseillers pédagogiques ont indiqué que les partenariats formés avec des étudiants

étaient bien (50 %) ou très bien (50 %). Les organismes autochtones ont indiqué que des partenariats avec les étudiants étaient bien (75 %) ou très bien (25 %). Quant à la capacité des étudiants d'établir des partenariats avec d'autres étudiants des bourses de formation d'été, les étudiants ont indiqué que les partenariats étaient bien (40 %) ou très bien (40 %).

Les partenariats avec les conseillers pédagogiques, aux fins d'orientation et de soutien, étaient cruciaux pour la réussite des projets de recherche locaux, particulièrement pour les étudiants et les organismes qui se familiarisaient avec les principes de recherche communautaire et de méthodologie sûre. Le tableau 15 indique la qualité des partenariats avec les conseillers pédagogiques.

Tableau 15 :
Partenariats avec des conseillers pédagogiques

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Faible	1	20,0	0	0,0	2	50,0	3	27,0
Passable	1	20,0	0	0,0	0	0,0	1	9,0
Bien	0	0,0	1	50,0	0	0,0	1	9,0
Très bien	2	40,0	1	50,0	2	50,0	5	46,0
PDR	1	20,0	0	0,0	0	0,0	1	9,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

En général, les partenariats que les étudiants et les conseillers pédagogiques ont été capables d'établir avec les conseillers pédagogiques étaient limités. Les étudiants ont indiqué que le partenariat qu'ils ont établi avec leur conseiller pédagogique était faible (20 %) ou passable (20 %). Les organismes autochtones partageaient une expérience semblable. Ils ont indiqué que le partenariat qu'ils avaient établi avec le conseiller pédagogique était faible (50 %). Cependant, les conseillers pédagogiques ont indiqué qu'ils ont été capables d'établir des partenariats de travail réussis avec d'autres conseillers pédagogiques. Ils ont indiqué que les partenariats étaient bien (50 %) ou très bien (50 %).

Recommandation : Comme il a été indiqué précédemment, le Réseau canadien autochtone du sida devrait établir des mandats clairs qui présentent les rôles et les responsabilités de chaque participant, qu'il s'agisse d'un étudiant, d'un organisme autochtone ou d'un conseiller pédagogique.

Le Programme de bourses de formation d'été a eu une incidence positive qui influencera les projets futurs des étudiants, des organismes autochtones et des conseillers pédagogiques.

On a demandé aux étudiants, s'ils prévoyaient, en raison de leur participation au Programme de bourses de formation d'été, maintenant terminer leur formation universitaire. Le tableau 16 présente un sommaire des réponses.

Tableau 16 :
Influence du Programme de bourses de formation d'été sur la poursuite de la formation universitaire.

	Fréquence	Total (%)
Oui	5	100,0
Non	0	0,0
TOTAL	5	100,0

Parmi les cinq étudiants qui ont répondu au sondage, 100 % ont indiqué que, en raison de leur participation au Programme de bourses de formation d'été, ils retourneraient pour terminer leur formation universitaire. Un étudiant a manifesté de l'intérêt pour la poursuite d'études au niveau de la maîtrise, par le biais de la présentation d'une demande de bourse dans le cadre Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones.

Un des principaux objectifs du Programme de bourses de formation d'été consistait à stimuler l'intérêt des étudiants en recherche communautaire et sur le VIH/sida en général. On a demandé aux étudiants s'ils prévoyaient maintenant de se concentrer sur la recherche communautaire sur le VIH/sida dans le cadre de leur formation universitaire. Le tableau 17 présente un sommaire des réponses.

Tableau 17 :
Influence du Programme de bourses de formation d'été sur la formation universitaire en recherche communautaire et le VIH/sida.

	Fréquence	Total (%)
Oui	3	60,0
Non	1	20,0
Pas de réponse	1	20,0
TOTAL	5	100,0

Un total de 3 étudiants ou 60 % ont indiqué qu'ils aimeraient continuer à se concentrer sur la formation universitaire dans le domaine de la recherche sur le VIH/sida et la recherche communautaire. Clairement, le Programme de bourses de formation d'été a le potentiel d'atteindre son premier but, qui vise à accroître le nombre d'Autochtones qui entreprennent de la

recherche communautaire. Le programme a clairement manifesté le potentiel de stimuler, en collaboration avec les organismes et les conseillers pédagogiques, la poursuite des programmes d'études universitaires.

Le tableau 18 illustre l'intention de participer à des demandes de proposition futures du Programme de bourses de formation d'été.

Tableau 18 :
Prévoit participer aux demandes de propositions futures du Programme de bourses de formation d'été

	Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Très peu probable	0	0	0	0,0	0	0,0
Un peu probable	0	0	0	0,0	0	0,0
Probable	0	0	0	0,0	0	0,0
Fort probable	2	100,0	4	100,0	6	100,0
PDR	0	0,0	0	0	0	0,0
TOTAL	2	100,0	4	100,0	6	100,0

Par exemple, les conseillers pédagogiques ont indiqué qu'ils participeront fort probablement à des demandes de proposition futures du Programme de bourses de formation d'été. De même, les organismes autochtones ont indiqué qu'ils avaient fort probablement (100 %) l'intention de participer à des demandes de proposition futures.

Cependant, est-ce que les participants encourageraient d'autres à participer au Programme de bourses de formation d'été? Plus particulièrement, encourageraient-ils leurs pairs? Le tableau 19 indique les intentions d'encouragement des pairs à participer à des demandes de propositions futures au Programme de bourses de formation d'été.

Tableau 19 :
Prévoit encourager les pairs à participer à des demandes de propositions futures du Programme de bourses de formation d'été

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Organismes		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Très peu probable	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Un peu probable	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Probable	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Fort probable	4	80,0	2	100,0	4	100,0	10	91,0
PDR	1	20,0	0	0,0	0	0,0	1	9,0
TOTAL	5	100,0	2	100,0	4	100,0	11	100,0

En général, les participants ont indiqué qu'ils encourageraient fort probablement leurs pairs à participer à des demandes de proposition futures du Programme de bourses de formation d'été.

Recommandation : En général, l'expérience des participants dans le cadre du Programme de bourses de formation d'été a eu des incidences positives. Non seulement les participants ont-ils acquis des connaissances en recherche communautaire, mais ils ont accru leurs connaissances sur le VIH/sida dans la collectivité autochtone. Tous les efforts possibles doivent être déployés afin de poursuivre les bourses de formation d'été pendant la durée de trois ans du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones. Cependant, il est tout aussi important de considérer la viabilité de ce programme au-delà de la durée de trois ans du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones. Le Réseau canadien autochtone du sida, en collaboration avec Santé Canada, doit déployer des efforts en vue d'assurer que les bourses de formation d'été ont lieu chaque été, durant les trois prochaines années, mais également après cette échéance.

Le tableau 20 présente l'importance de continuer le Programme de bourses de formation d'été. Il illustre la détermination des participants de cette année à continuer à participer au mouvement communautaire autochtone sur le VIH/sida.

Tableau 20 :
Prévoit continuer de participer (travail et bénévolat) au mouvement communautaire autochtone sur le VIH/sida

	Étudiants		Conseillers pédagogiques		Total	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Très peu probable	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Peu probable	1	20,0	0	0,0	1	14,0
Probable	2	40,0	1	50,0	3	43,0
Fort probable	1	20,0	1	50,0	2	29,0
PDR	1	20,0	0	0,0	1	14,0
Total	5	100,0	2	100,0	7	100,0

Les étudiants et les conseillers pédagogiques étaient particulièrement motivés à continuer leur participation au sein de l'organisme autochtone ou dans le mouvement canadien autochtone du VIH/sida en général. Soixante-douze pour cent des répondants ont indiqué que leur participation était probable ou fort probable.

(10.0) Recommandations

(10.1) Recommandations principales

Le Réseau canadien autochtone du sida a été capable d'appuyer les étudiants, les conseillers pédagogiques et les organismes en vue d'entreprendre les bourses de formation d'été au niveau local. Par conséquent, le RCAS devrait continuer à gérer le Programme de bourses de formation d'été.

Les échéanciers pour l'annonce, la présentation de la demande et le projet de recherche à l'échelle locale étaient tels qu'ils ont exigé une somme considérable de travail et des efforts concentrés en une période de temps relativement courte. Le Réseau canadien autochtone du sida doit élaborer un plan de travail des activités et étaler le travail sur un calendrier plus raisonnable. Plus particulièrement, il faut prolonger la période pour les demandes de propositions, accorder plus de temps aux organismes autochtones et aux étudiants en vue de leur permettre d'entrer en contact avec les conseillers pédagogiques, de mettre au point leur proposition et d'effectuer le travail nécessaire. Il faut considérer le prolongement de la période de la bourse à six mois, fournissant de plus amples occasions au conseiller pédagogique, à l'étudiant et à l'organisme autochtone d'en apprendre plus long sur les activités de chacun.

Certains organismes autochtones et étudiants ont indiqué que les charges de travail sur le plan de l'administration et de la supervision, compte tenu du montant du financement reçu, étaient

considérables. Il faut soit assurer que les charges de travail administratif sont réduites ou accroître le financement alloué à l'organisme local afin d'aider à récupérer les dépenses administratives. De même, il faut considérer l'augmentation du financement reçu par chaque étudiant, même si cela exige la réduction du nombre de bourses de formation offertes.

Le Programme de bourses de formation d'été est capable d'aider les personnes à comprendre la philosophie autochtone de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des résultats de la recherche et à élaborer des programmes de recherche qui sont sûrs du point de vue de la méthodologie, appropriés sur le plan culturel ainsi que respectueux et pertinents. De même, le Programme de bourses de formation d'été a réussi à stimuler des projets futurs pour les étudiants, les organismes autochtones et les conseillers pédagogiques. Le programme a également favorisé les liens entre les organismes autochtones, les étudiants et les conseillers pédagogiques. Pour ces raisons, le Programme de bourses de formation d'été doit être poursuivi.

(10.2) Recommandations secondaires

Le Réseau canadien autochtone du sida doit élaborer une stratégie de communication qui mise sur les succès actuels et encourage le perfectionnement dans les domaines de faiblesses, en ce qui concerne la façon dont les personnes se renseignent au sujet du Programme de bourses de formation d'été. Par exemple, on peut considérer la mise au point de méthodes d'amélioration des communications avec les étudiants et les organismes, par le biais des conseillers pédagogiques, et accroître l'efficacité des renseignements que les participants potentiels reçoivent du Réseau canadien autochtone du sida. De plus, il existe un besoin d'annoncer les bourses de formation d'été d'une manière rentable et efficace. Il faut explorer toutes les formes possibles d'annonce, comme des affichages annonçant les bourses sur les campus, dans les centres de recrutement d'étudiant ou dans des emplacements semblables où se réunissent les étudiants autochtones.

Le Réseau canadien autochtone du sida devrait établir des mandats ou des descriptions de travail à l'intention des participants, qui établissent clairement les rôles et les responsabilités. Certains participants ont indiqué avoir de la difficulté, par exemple, à comprendre le rôle du conseiller pédagogique en ce qui a trait aux exigences liées à l'administration et à la supervision. Par exemple, on pourrait vouloir indiquer que les conseillers pédagogiques doivent rencontrer l'étudiant et l'organisme autochtone au moins une fois par mois au cours de leur projet de recherche locale.

Il serait important de disséminer et de partager des renseignements concernant le Programme de bourses de formation d'été en fournissant aux étudiants et aux organismes autochtones l'occasion de présenter leurs travaux à la collectivité en général. Cela peut également avoir l'avantage supplémentaire de stimuler l'intérêt pour la recherche communautaire autochtone sur le VIH/sida, et également d'accroître le nombre de demandes pour les programmes de bourses futurs.

De même, il faut créer des occasions permettant aux participants aux bourses de formation d'été

de réseauter et de partager leurs expériences. C'est-à-dire que le RCAS doit élaborer, en collaboration avec Santé Canada, des méthodes rentables où l'on procure, à l'ensemble des organismes, des étudiants et des conseillers pédagogiques, l'occasion de se rencontrer, d'entendre parler d'autres projets de recherche locaux et de se renseigner sur ces derniers. Il serait également important d'offrir des occasions aux étudiants, aux conseillers pédagogiques et aux organismes de présenter leurs projets terminés et de faire le point sur les résultats obtenus.

En général, l'expérience des participants dans le cadre du Programme de bourses de formation d'été a eu des incidences positives. Non seulement les participants ont-ils acquis des connaissances en recherche communautaire, mais ils ont accru leurs connaissances sur le VIH/sida dans la collectivité autochtone. Tous les efforts possibles doivent être déployés afin de poursuivre le Programme de bourses de formation d'été pendant la durée de trois ans du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones. Cependant, il est tout aussi important de considérer la viabilité de ce programme au-delà de sa durée de trois ans. Le Réseau canadien autochtone du sida, en collaboration avec Santé Canada, doit déployer des efforts en vue d'assurer que les bourses de formation d'été ont lieu chaque été, durant les trois prochaines années, mais également après cette échéance.

(11.0) Restrictions de l'évaluation

Toutes les évaluations, qu'elles soient réalisées à contrat par des consultants indépendants ou effectués à l'interne, comportent des restrictions. La présente évaluation ne fait pas exception. Par conséquent, il est nécessaire de souligner plusieurs restrictions clés de la présente évaluation au moment de l'application ou de l'interprétation des résultats finaux. Les entrevues et les questionnaires ont été remplis par un nombre relativement faible des principaux intervenants (membres du Comité d'examen, étudiants, organismes et conseillers pédagogiques). Par conséquent, la présente évaluation n'a pas l'ampleur statistique nécessaire pour effectuer des généralisations globales concernant les bourses de formation d'été et les étudiants, les conseillers pédagogiques et les organismes autochtones qui y ont participé. Cependant, ce n'était pas l'intention de la réalisation d'une évaluation des bourses de formation d'été. La présente évaluation est une combinaison des données qualitatives et quantitatives. Par conséquent, elle a le potentiel d'offrir des renseignements riches en détail et de l'information approfondie sur les expériences individuelles ainsi que la portée et la gestion générales des bourses de formation d'été. Nous mettons le lecteur en garde de ne pas procéder à des généralisations s'appliquant à des populations entières en s'appuyant sur les données et l'analyse, car cela pourrait s'avérer futile. Toutefois, telles que présentées, les données peuvent aider à constituer un portrait de l'expérience de participation aux bourses de formation d'été telle que vécue par les personnes qui ont été les plus directement touchées.

ANNEXES

Annexe A : Liste des participants aux bourses de formation d'été

Comité d'examen des bourses de formation d'été

Art Zoccole, Réseau canadien autochtone du sida
Kim Thomas, Réseau canadien autochtone du sida
Mac Saulis, Université Carleton

Organismes autochtones

Alana Phillips, Centre d'amitié autochtone de Montréal
Ken Clement, Healing Our Spirit
Renee Masching, Healing Our Nations
Alex Archie, Healing Our Spirit
Guylaine Chastroux, Premières nations du Québec et du Labrador

Étudiants des bourses de formation d'été autochtones

Lance Delisle, Centre d'amitié autochtone de Montréal
Kim Beauvais, Centre d'amitié autochtone de Montréal
Tammy Price, Healing Our Spirit
Gabriel Saulnier, Healing Our Nations
Allison Beardsworth, Healing Our Nation
David Clellamin, Healing Our Spirit
Jean-Louis Fontaine, Premières nations du Québec et du Labrador

Conseillers pédagogiques

Ruth Faber et Libby Laurie-Monaco (CAAM)
Professor Wahab (CAAM)
Jim Morrin, Institute of Indigenous Government (HOS)
Jacqueline Gahnagan et Charlotte Loppie, (HON)
Helen Allen (HOS)
Jacques Thibault, (PNQL)

Santé Canada

Neil Burke, RC, chef d'équipe centralisée
Fabel Kane, RC, consultant de programme

Annexe B :
Instruments utilisés pour recueillir les données et les renseignements

Le 27 août 2001

Cher participant/Chère participante,

Je m'appelle Randy Jackson. Le Réseau canadien autochtone du sida (RCAS) m'a engagé par contrat à mener une évaluation du Programme de bourses de formation d'été, soit une composante du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones. Vous avez été choisi pour prendre part à cette évaluation en raison de votre participation au programme, soit à titre d'étudiant, d'agent d'aide scolaire ou d'organisme autochtone. Chaque étudiant, organisme ou agent d'aide scolaire doit remplir un questionnaire séparé. Nous aimerions que vous nous retourniez l'évaluation remplie d'ici le 31 août 2001. Si une entrevue n'a pas été planifiée dans votre cas, prière de communiquer avec le bureau du RCAS au 1-888-285-2226 dès que possible.

Cette évaluation a pour objectif de passer vos expériences en revue et d'obtenir votre point de vue concernant le Programme de bourses de formation d'été. Par l'entremise de l'évaluation, nous cherchons à connaître les modèles, les tendances et les informations semblables provenant de divers groupes en vue de déterminer les forces ou les faiblesses du programme.

L'entrevue sera effectuée par téléphone. Selon les réponses que vous me transmettez lors de l'entrevue téléphonique, je remplirai le questionnaire que vous avez déjà reçu. L'entrevue devrait prendre environ 20 à 30 minutes. Vous n'êtes pas tenu de répondre à une question pouvant vous mettre mal à l'aise. Tous les renseignements que vous fournirez resteront confidentiels. En choisissant de poursuivre l'entrevue ou de remplir le questionnaire, vous devez réaliser que cela représente votre consentement à participer. Tous les renseignements fournis lors d'une entrevue (ou questionnaire) seront détruits après que sera terminé le rapport final.

Meegwetch,

Randy Jackson

**ÉVALUATION DU PROGRAMME
DE BOURSES DE FORMATION D'ÉTÉ 2001**

(Étudiants, agents d'aide scolaire et organismes)



Le présent questionnaire vise à assurer l'information au sujet des forces et/ou faiblesses du Programme de bourses de formation d'été au Réseau canadien autochtone du sida. Nous examinerons l'ensemble des tendances et des modèles grâce à l'information recueillant les stratégies de diverses sources. Bien qu'il s'agisse d'une entrevue par téléphone, vous avez reçu une copie du questionnaire avant l'entrevue de sorte à vous aider à indiquer les expériences que vous avez vécues en tant que participant au Programme de bourses de formation d'été. Vous n'êtes pas tenu de répondre à une question pouvant vous mettre mal à l'aise. Tous les renseignements que vous fournirez resteront confidentiels. Il n'est pas nécessaire de mettre votre nom sur le formulaire. En acceptant de répondre à l'entrevue téléphonique, vous consentez également à participer. Une fois l'entrevue terminée, toutes les réponses et tous les questionnaires seront détruits après qu'aura été préparé un rapport final. Chaque étudiant, organisme et agent d'aide scolaire doit remplir un questionnaire séparé.

PREMIÈRE SECTION :

Q1	Comment avez-vous pris connaissance du Programme de bourses de formation d'été?		
Cochez tout ce qui s'applique	<input type="checkbox"/>	Reçu de l'information d'un étudiant.	
	<input type="checkbox"/>	Abordé par un agent d'aide scolaire.	
	<input type="checkbox"/>	Reçu une annonce de Santé Canada.	
	<input type="checkbox"/>	Reçu une communication du Réseau canadien autochtone du sida.	

Q2	La communication que vous avez reçue indiquait-elle clairement les exigences liées à l'information qui étaient nécessaires pour participer au Programme de bourses de formation d'été?	Pas du tout	Un peu	Souvent	Tout à fait
		1	2	3	4

Q3	De quelle façon les prochaines communications concernant le Programme de bourses de formation d'été peuvent-elles être améliorées?

Q4	Quel rôle avez-vous tenu au cours du Programme de bourses de formation d'été?
-----------	--

<input type="checkbox"/>	Étudiant (prière de passer à la 2^e section et de remplir la 5^e section par la suite).
<input type="checkbox"/>	Agent d'aide scolaire (prière de passer à la 3^e section et de remplir la 5^e section par la suite).
<input type="checkbox"/>	Membre du personnel d'un organisme autochtone (prière de passer à la 4^e section et de remplir la 5^e section par la suite).

DEUXIÈME SECTION : ÉTUDIANTS

(Remarque destinée aux étudiants : Remplir les 1^e, 2^e et 5^e sections seulement).

Q5	En raison de votre participation au Programme de bourses de formation d'été, prévoyez-vous terminer votre formation scolaire?
<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non (<i>Passez à la question Q8</i>)

Q6	En raison de votre participation au Programme de bourses de formation d'été, prévoyez-vous vous donner comme objectif de faire de la recherche communautaire sur le VIH/sida au cours de votre formation scolaire?
<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non

Q7	Lors de nouvelles demandes, prévoyez-vous faire une demande auprès du Programme de bourses de formation d'été, de la composante maîtrise en administration ou du PhD du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones??
<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non

Q8		Pas du tout	Un peu	Sovent	Tout à fait
	J'ai été en mesure d'avoir des rencontres et des discussions avec mon agent d'aide scolaire et d'obtenir une orientation concernant mon projet de recherche.	1	2	3	4
	Je me suis senti appuyé et encouragé par le Réseau canadien autochtone du sida à participer au Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	Je me suis senti appuyé et encouragé par mon agent d'aide scolaire au cours du Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	Je me suis senti appuyé et encouragé par l'organisme autochtone au cours du Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4

	J'ai acquis une compréhension de la philosophie de la recherche autochtone, particulièrement du principe de PCAP (propriété, contrôle, accès et possession).	1	2	3	4
	Je possède une meilleure compréhension du VIH/sida dans la communautaire autochtone.	1	2	3	4
	J'ai une meilleure connaissance de ce que veut dire une recherche pertinente, méthodologiquement solide, adaptée aux réalités culturelles et faisant preuve de respect.	1	2	3	4
	Je possède une meilleure compréhension de la recherche communautaire.	1	2	3	4

Q9	Sur une échelle de 1 à 4, quel est le taux de probabilité des énoncés suivants en vous appuyant sur l'expérience que vous avez vécue lors de votre participation au Programme de bourses de formation d'été	Très peu probable	Peu probable	Probable	Fort probable
	Je vais partager les résultats de mon projet de recherche à une échelle plus large de la communauté scolaire (comme soumettre des résumés jusqu'à présent lors de la Conférence annuelle de l'Association canadienne de recherche sur le VIH).	1	2	3	4
	Je prévois continuer de travailler ou de faire du bénévolat dans un organisme communautaire autochtone sur le VIH/sida?	1	2	3	4
	Je vais encourager d'autres étudiants à participer à de nouvelles demandes portant sur le Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4

Q10	Sur une échelle de 1 à 4, quel a été, selon vous, le taux de réussite des partenariats avec les autres participants?	Faible	Pas satisfaisant	Bien	Très bien
	Le partenariat que j'ai établi avec l'organisme autochtone.	1	2	3	4
	Le partenariat que j'ai établi avec l'agent d'aide scolaire.	1	2	3	4
	Le partenariat que j'ai été en mesure d'établir avec d'autres étudiants du Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4

TROISIÈME SECTION : AGENTS D'AIDE SCOLAIRE

(Remarque destinée aux agents d'aide scolaire : Remplir les 1^{re}, 3^e et 5^e sections seulement)

Q11	Sur une échelle de 1 à 4, où 1 équivaut à pas du tout et 4, à tout à fait, comment classez-vous l'expérience que vous avez vécue lors de votre participation au Programme de bourses de formation d'été.	Pas du tout	Un peu	Souvent	Tout à fait
	J'ai été en mesure d'avoir des rencontres et des discussions avec l'étudiant et de lui assurer une orientation concernant le projet de recherche.	1	2	3	4
	J'ai été en mesure d'avoir des rencontres et des discussions avec l'organisme autochtone et de lui assurer une orientation concernant le projet de recherche.	1	2	3	4
	Je me suis senti appuyé et encouragé par le Réseau canadien autochtone du sida à participer au Programme de bourses de formation d'été..	1	2	3	4
	J'ai acquis une plus grande compréhension de la philosophie de la recherche autochtone, particulièrement du principe de PCAP (propriété, contrôle, accès et possession).	1	2	3	4

	J'ai une meilleure connaissance de ce que veut dire une recherche pertinente, méthodologiquement solide, adaptée aux réalités culturelles et faisant preuve de respect.	1	2	3	4
	Je possède une meilleure compréhension du VIH/sida et de la communauté autochtone.	1	2	3	4

Q12	Sur une échelle de 1 à 4, quelle est le taux de probabilité des énoncés suivants en vous appuyant sur l'expérience que vous avez vécue lors de votre participation au Programme de bourses de formation d'été.	Très peu probable	Peu probable	Probable	Fort probable
	Je vais continuer de m'impliquer dans le domaine du VIH/sida et de la communauté autochtone.	1	2	3	4
	Si l'on m'aborde dans l'avenir, je consentirai avec plaisir à participer à de nouvelles demandes portant sur le Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	Je vais encourager d'autres étudiants à participer à de nouvelles demandes portant sur le Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	Je vais encourager d'autres agents d'aide scolaire à participer à de nouvelles demandes portant sur le Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	Je vais partager mon expérience du Programme de bourses de formation d'été à une échelle plus large de la communauté scolaire.	1	2	3	4
	Je vais encourager la méthodologie de recherche autochtone, c'est-à-dire PCAP, à faire partie du programme des établissements scolaires.	1	2	3	4
	Je vais encourager les questions relatives au VIH/sida et les répercussions sur la communauté autochtone à faire partie du programme des établissements scolaires.	1	2	3	4

Q13	Sur une échelle de 1 à 4, quel a été, selon vous, le taux de réussite des partenariats avec les autres participants?	Faible	Pas sa ble	Bien	Très bien
	Le partenariat que j'ai été en mesure d'établir avec l'organisme autochtone.	1	2	3	4
	Le partenariat que j'ai établi avec l'étudiant.	1	2	3	4
	Le partenariat que j'ai établi avec d'autres agents d'aide scolaire.	1	2	3	4

QUATRIÈME SECTION : ORGANISMES AUTOCHTONES

(Remarque destinée aux organismes autochtones : Remplir les 1^e, 4^e et 5^e sections seulement)

Q14	Sur une échelle de 1 à 4, où 1 équivaut à pas du tout et 4, à tout à fait, comment classez-vous l'expérience que vous avez vécue lors de votre participation au Programme de bourses de formation d'été.	Pas du tout	Un peu	Souvent	Tout à fait
	J'ai été en mesure d'avoir des rencontres et des discussions avec l'agent d'aide scolaire et d'obtenir une orientation concernant le projet de recherche.	1	2	3	4
	Je me suis senti appuyé et encouragé par le Réseau canadien autochtone du sida à participer au Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	L'organisme a acquis une plus grande compréhension de la philosophie de la recherche autochtone, particulièrement de PCAP (propriété, contrôle, accès et possession).	1	2	3	4
	L'organisme a une meilleure connaissance de ce que veut dire une recherche pertinente, méthodologiquement solide, adaptée aux réalités culturelles et faisant preuve de respect.	1	2	3	4
	L'organisme possède une meilleure compréhension de la recherche communautaire.	1	2	3	4

Q15	Sur une échelle de 1 à 4, quel est le taux de probabilité des énoncés suivants en vous appuyant sur l'expérience que vous avez vécue lors de votre participation au Programme de bourses de formation d'été	Très peu probable	Peu probable	Probable	Fort probable
	Le projet de recherche aura une incidence sur la politique et la pratique organisationnelles.	1	2	3	4
	Je vais consentir avec plaisir à participer à de nouvelles demandes portant sur le Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	Je vais encourager d'autres organismes autochtones à participer à de nouvelles demandes portant sur le Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	Je vais encourager des étudiants que je connais à participer à de nouvelles demandes portant sur le Programme de bourses de formation d'été.	1	2	3	4
	Je vais partager les résultats de notre projet de recherche à une échelle plus large de la communauté (comme soumettre des résumés jusqu'à présent lors de la Conférence annuelle de l'Association canadienne de recherche sur le VIH).	1	2	3	4

Q16	Sur une échelle de 1 à 4, quel a été, selon vous, le taux de réussite des partenariats avec les autres participants?	Faible	Pas satisfaisant	Bien	Très bien
------------	---	---------------	-------------------------	-------------	------------------

	Le partenariat que l'organisme a été en mesure d'établir avec l'étudiant.	1	2	3	4
	Le partenariat que l'organisme a été en mesure d'établir avec l'agent d'aide scolaire.	1	2	3	4
	Le partenariat que l'organisme a été en mesure d'établir avec d'autres organismes autochtones.	1	2	3	4

CINQUIÈME SECTION : COMMENTAIRES POUR CONCLURE

Q17	Avez-vous été en mesure d'élaborer des ressources, c.-à-d. portant sur la question de l'éthique de la recherche, au cours du projet de recherche?
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Q18	Quelles seront les répercussions du projet de recherche à l'échelle locale de votre communauté?

Q19	Quelles ont été les trois plus grandes forces du Programme de bourses de formation d'été?
	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3.

Q20	Quelles ont été les trois plus grandes faiblesses du Programme de bourses de formation d'été?
	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3.

Q21	Quelles sont les trois meilleures recommandations que vous pouvez faire au sujet du Programme de bourses de formation d'été?
	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3.

Q22	Avez-vous d'autres commentaires ou observations que vous aimeriez partager avec nous au sujet du Programme de bourses de formation d'été?

Merci d'avoir consenti à participer à l'évaluation du Programme de bourses de formation d'été.

Annexe C :
Annonce des bourses de formation d'été

Programmes de bourses de formation d'été en recherche communautaire

Une composante du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida (SCVS)

ANNONCE

Le Réseau canadien autochtone du sida, Inc. (RCAS), en partenariat avec Santé Canada, est heureux d'annoncer qu'il parrainera les bourses de formation d'été dans le cadre du Programme de renforcement des capacités en recherche communautaire chez les personnes autochtones. Des bourses de formation, jusqu'à concurrence de dix, seront remises à des étudiants autochtones au Canada afin de tenter d'établir et d'améliorer les compétences en recherche communautaire dans le domaine du VIH/sida. Le RCAS et ses organismes membres sollicitent l'élaboration de propositions de recherche communautaire auprès des étudiants autochtones. Les organismes membres du RCAS et d'autres organismes sont admissibles et peuvent accueillir des étudiants d'été. Les bourses de formation d'été en recherche communautaire accroîtront la capacité des étudiants à réaliser des travaux en recherche communautaire et feront progresser les compétences et l'expérience des étudiants dans le domaine de la méthodologie de la recherche communautaire.

Qui est admissible?

Les étudiants autochtones de premier cycle en arts ou en sciences qui sont actuellement inscrits à temps plein à un programme d'études continu dans une université ou un collège canadien. Les étudiants choisis entreprendront une initiative en recherche communautaire sous la supervision d'un conseiller pédagogique et d'un organisme d'accueil. L'étudiant sera pris en charge par l'organisme communautaire de services sur le sida.

Durée du projet : Du 15 mai au 31 août 2002

Montant de la subvention :

Chaque étudiant recevra 4 000 \$. Les organismes d'accueil et les conseillers pédagogiques recevront chacun des versements de 400 \$ afin de couvrir les frais d'administration et de supervision associés à la gestion d'une initiative en recherche communautaire.

Processus de présentation de la demande :

Le RCAS est à la recherche d'étudiants autochtones qui répondent aux critères suivants :
Un étudiant d'au moins la deuxième année inscrit à temps plein à un programme d'études continu en arts et en sciences d'une université ou d'un collège.
Moyenne de 75 % ou l'équivalent (les relevés de notes seront soumis avec la demande)
Réussite d'un cours sur la méthodologie de recherche et/ou l'analyse de recherche, afin de

posséder des connaissances en analyse et en méthodologie quantitatives et qualitatives.
Expérience relative au VIH/sida et/ou dans des organismes communautaires de lutte contre le VIH/sida.

Lettre d'appui des organismes d'accueil locaux.

Identifier un conseiller pédagogique au sein d'un établissement d'enseignement et fournir une lettre de ce dernier.

Une description de la recherche à réaliser (titre du projet, sujet de la recherche, objectifs de la recherche).

Une lettre de l'étudiant indiquant ses intérêts et ses buts à long terme en recherche communautaire et sur le VIH/sida (p. ex., poursuite des études au niveau de la maîtrise ou du doctorat et maintien de la participation dans le travail communautaire lié au VIH/sida).

Date limite pour la présentation de la demande : Le 1^{er} avril 2002

Les demandes seront examinées par le Comité sur la recherche communautaire du RCAS.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Veillez acheminer les demandes à :

Art Zoccole, directeur exécutif
Réseau canadien autochtone du sida
251, rue Bank, bureau 602
Ottawa (Ontario) K2P 1X3
Téléphone : 613-567-1817 (1-888-285-2226)
Télécopieur : 613-567-4652
Courriel : caan@storm.ca

BIBLIOGRAPHIE

Santé Canada

1996 **Guide d'évaluation de projet : Une démarche participative.** Santé Canada, Ottawa, Ontario.

McNamara, Carter.

1998 **Basic Guide to Program Evaluation.** Management Assistance Program for Non-Profits. St. Paul, Minnesota. Téléchargé sur le Web le 29 juin 2001. http://www.mapnp.org/library/prog_mng/prog_mng.htm.

Suvedi, Murari.

1995 **Introduction to Program Evaluation.** Michigan State University: East Lansing, Michigan. Téléchargé sur le Web le 16 juin 2001. <http://www.ag.ohio-state.edu/~brick/suved2.htm>.